

Arrêté Générale modern

Arrêté n° 2003-0186/PRE portant organisation du Forum des Langues et des Cultures.

n° 2003-0186/PRE

Ministère PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE	Date de publication 3 mars 2003
Numéro JO n° 5 du 15/03/2003	Date du numéro 15 mars 2003

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

- VULa constitution du 15 septembre 1992
- VULe décret n°2001-0053/PREdu 4 mars 2001 portant nomination du Premier Ministre
- VULe décret n°2001-0137/PRE du 04 juillet 2001 portant remaniement des membres du Gouvernement
- VULe décret n°2002-0156/PRE du 17 juillet 2001 portant attribution des fonctions des Ministères.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Un Forum des Langues et des Cultures sera organisé du 24 au 26 mars 2003 à Djibouti, sous la tutelle de l'Institut des Langues du CERD.

Article 2

Il est créé un Comité d'Organisation chargé de la préparation et de la réalisation du forum qui est composé de

– Monsieur Idriss Yousseuf Elmi, Directeur de l'ILD Palais du Peuple	Président – Monsieur Abdi Migane, Directeur du Membre – Monsieur Abdi Atteyeh Abdi, Directeur de la RTD	Membre – Madame Aïcha Mohamed Roble, Députée	Membre – Monsieur Mohamed Abdillahi, Directeur ONTD	Membre – Luc MARILL, Société Marill	Membre
– Monsieur Omar Aïdid, Djibnet MSJT	Membre – Monsieur Didier PIOLLAT, CT DU Membre – Monsieur Abdorahim Abdo Kassim, Directeur adj. CRIPEN	Membre – Monsieur Dini Abdallah Omar, Ministère de l'Environnement	Membre – Monsieur Idriss Moussa, Chargé de la Culture au MCCCPT	Membre – Monsieur Mohamed Sanalassé, CRIPEN Ed.Nat	Membre – Monsieur
Omar, CRIPEN Ed.Nat.	Membre – Monsieur Abdourahman Houssein, Linguiste au PUD	Membre – Madame Fatouma Ali			
– Monsieur Dorani, RTD	Membre				

Article 3

Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et exécuté partout où besoin sera. Il sera publié au Journal Officiel de la République de Djibouti.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAIL OMAR GUELLEH